



LE P'TIT MAREUILLAIS

OCTOBRE 2018



Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal d'automne.

Après un début d'octobre un peu particulier au niveau du climat, avec certains matins frais et des après-midi où certains jours les températures ont flirté avec les 27, 28°, l'automne pointe le bout de son nez et les températures ont chuté de façon spectaculaire. Ce 26 octobre 11° à 15h. Un été indien qui a perduré cette année encore. Les climatologues ne sont pas très encourageants car le réchauffement climatique est bien amorcé et inquiète le monde entier. Le manque de précipitations inquiète également. Les vignes en auraient eu bien besoin quelques semaines avant les vendanges, mais la nature en a décidé autrement. Néanmoins, les vendanges se sont bien passées et pour avoir eu écho, la récolte n'a pas été mauvaise.

Ce début d'Automne, c'est aussi la rentrée des classes qui s'est effectuée début septembre avec une classe en moins sur le RPI et c'est très dommageable pour les enfants. L'Education Nationale a des directives et elle s'y tient. Sur le terrain, c'est autre chose.

Ce début d'automne, c'est aussi le moment de faire le point sur les travaux qui ont été effectués sur Mareuil. D'autres informations sur les actions communautaires vous seront communiquées.

Vous trouverez également un point sur le personnel communal et diverses informations relatives à notre village et alentours.....

Bonne lecture à vous.

POINT SUR LES TRAVAUX



❖ Les travaux de voirie

Travaux dans le cadre du FDAC : Ces travaux sont terminés sur la rue des trois chênes, la rue du clos, la rue du Levant, la rue des prairies et au cimetière. L'enduit de l'allée centrale que nous avons choisi clair donne un bel effet. Nous attendons début novembre pour semer la fétuque dans les autres allées. Petit problème au niveau du portail d'entrée qui a été faussé lors des travaux ainsi qu'au niveau de la rue des prairies. Deux caniveaux au centre de la placette ont été détériorés et je suis intervenue auprès de l'entreprise. J'attends une réponse.

Les travaux dans la cour de l'école ont été réalisés, ainsi que sur les rues du Logis au Plessis, rue des prairies et rue des noyers. Ce sont des travaux de « point à temps » projetés. Dans la cour de l'école, il n'est pas possible d'aplanir le sol à cause des arbres. Les gros trous ont été bouchés.

Toujours sur la voirie, l'entreprise Vincent de Courbillac a fait une campagne d'élagage, dans un premier temps le long des voies communales. Nous avons demandé de poursuivre sur les chemins ruraux. L'entretien des bornes est également en cours d'achèvement.

Concernant le chemin de l'Ermitage, les travaux sont également terminés. L'entrée en enduit permet un meilleur accès au chemin et à la propriété riveraine. L'accès à la réserve incendie a été réalisé. Le grillage du fond a été remplacé et nous attendons la pose du portail afin de mettre en sécurité la réserve et apposer les panneaux de signalisation obligatoires à l'identique pour la réserve de l'école.

Enfin, toujours sur la voirie, le chemin rural qui part du dépôt dans le bas du Plessis à rejoindre la voie communale menant à Rouillac a subi un bouchage des trous dans l'urgence pour les vendanges; bouchage effectué par les employés communaux avec du calcaire mis à disposition par un agriculteur Monsieur TURGNÉ Noël. Nous le remercions vivement et dès que la commune passera commande de calcaire, nous lui remettrons la quantité mise à disposition.

❖ Les travaux sur les bâtiments

A l'école, des stores ont été posés par notre employé. Il a également procédé au montage d'un abri de jardin sous le préau (avec l'aide de Monsieur GILLOIS) afin de permettre aux enseignantes de ranger le matériel de sport des enfants. Ce matériel a été acheté avec une partie de l'argent du club du 3ème âge. Le préau est clos par une petite barrière en bois également posée par notre employé.

Le hangar communal : La dalle béton a été coulée, de nouvelles étagères et un nouvel établi ont été posés et l'aménagement est en cours. Concernant l'aménagement de la petite salle de réunion en salle pour les employés (avec douche et vestiaires) nous avons validé les devis depuis plusieurs mois et nous attendons toujours les entreprises.

L'église : Les cadrans ne sont toujours pas opérationnels, nous recherchons une entreprise de nettoyage, mais devant la dangerosité du travail à faire (monter en haut du clocher par l'intérieur), aucune n'a accepté. Je fais appel à vous, si vous avez des connaissances, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Tant que le haut du clocher ne sera pas nettoyé, nous ne pouvons pas remettre les cadrans à l'heure. Nous le regrettons autant que vous.

Les espaces verts : Nous nous efforçons de maintenir les places, les massifs et les fossés en état. Pour le coup, la météo nous a aidé car l'herbe n'a pas trop poussée. Et.....notre agent fait en priorité les zones définies sur notre plan d'entretien mais nous n'oublions personne. Des nettoyages plus importants ont été réalisés, toujours par notre employé, notamment sur les places de la rue des prairies, le pourtour Place Philémon Martin, Place de la mairie, école. De plus, je profite de ce journal pour vous rappeler que l'entretien des abords devant les propriétés est normalement à la charge des riverains et non à celle de la commune. Le cimetière a été et est suivi par l'association INSERT'R de Rouillac.

INFORMATIONS DIVERSES

Ordures ménagères

Pour rappel, depuis l'année dernière les agents collecteurs ne doivent plus collecter les ordures ménagères contenues dans des poubelles style lessiveuse. Seuls les CONTAINERS à ROULETTES HOMOLOGUES et les SACS posés au sol sont collectés.

Si vous souhaitez commander des containers, adressez-vous à la communauté de communes – service ordures ménagères ou à la mairie aux jours et heures d'ouverture. Les tarifs pour les bacs poubelles sont les suivants :



120 litres noir ou jaune : 25€

240 litres noir ou jaune : 36€

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre se déroulera au monument aux morts à 11h30 et sera suivie du verre de l'amitié dans la salle de la mairie.



Prévention des vols



En cette période de la Toussaint, nous avons été interpellés par la brigade de la gendarmerie de Jarnac sur la lutte des vols à la roulotte à proximité des cimetières.

Voici quelques précautions à prendre :

- Ne pas laisser de sac à mains ou autres valeurs dans les voitures stationnées sans surveillance. Ne tentez pas le diable. Une minute suffit largement pour se faire casser la voiture et voler ses biens par des gens très « PROFESSIONNELS » en la matière. Sans oublier que nous faisons partie du dispositif « voisins vigilants ».

Nous vous rappelons les 3 coordonnateurs du dispositif : Mr Gérard Viger, Mr Denis Jacquet, Mr Bordonado Claude. N'hésitez pas à nous signaler tout comportement suspect et à relever les plaques d'immatriculation.

Vous le savez, ENEDIS va procéder d'ici à 2021 à la pose de nouveaux compteurs électriques communicants, les compteurs LINKY. Certains administrés ont refusé auprès d'ENEDIS ces nouveaux compteurs et ont interpellé le Conseil municipal afin que ce dernier délibère contre l'installation de ces nouveaux compteurs. Les délibérations ne sont pas recevables. Lors de la réunion du 23 octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé de vous laisser le libre choix d'accepter ou non l'installation de ces nouveaux compteurs. Vous pouvez faire un courrier à ENEDIS pour leur faire part de votre refus. Un modèle de lettre est à votre disposition en mairie. La commune ayant transféré la compétence au SDEG, elle ne peut intervenir en globalité. Tous les conseillers sauf un se sont positionnés contre l'installation de ces compteurs. Pour information, concernant le gaz de ville GRDF souhaite également l'implantation de ce type de compteur. En ce qui concerne l'eau, je n'ai pas d'information à vous communiquer.



Feux de plein air et nids de frelons asiatiques

Concernant les feux de plein air, je vous rappelle qu'aucune autorisation ne vous sera délivrée en mairie, les feux (pour les particuliers) étant interdits depuis le 1er juin dernier.

Pour les frelons asiatiques, ces insectes font des ravages conséquents dans les ruches et se montrent agressifs envers les personnes. Le froid qui arrive va les éliminer provisoirement. Il

n'empêche que le dernier nid détruit sur la commune l'a été dans la 3ème semaine d'octobre, car malgré le fait que la reine fondatrice soit déjà partie, une grande population d'insectes était encore très active. Vous avez l'opportunité que la commune prenne en charge la totalité des frais de destruction des nids (ce qui n'est pas le cas partout), n'hésitez pas à prévenir la mairie si vous en localisez un.





Prestations de services à la personne :

Si vous souhaitez être accompagné au quotidien, vous faire livrer des repas à domicile, faire garder vos enfants, aider un proche, mettre en place un système de téléassistance, faire entretenir votre domicile, vous libérer du temps, en bref... vous faciliter la vie, n'hésitez pas à contacter un des prestataires de services de notre secteur présentés ci-dessous. Des brochures sont à votre disposition à la mairie. A noter que toutes ces prestations ouvrent droit à une réduction d'impôts.

- **AXEO SERVICES :**

MAISON JARDINAGE GARDE D'ENFANTS SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS

CONTACT :

✉ : 30 avenue Maréchal Leclerc – 16100 COGNAC

☎ : 05.45.36.25.41



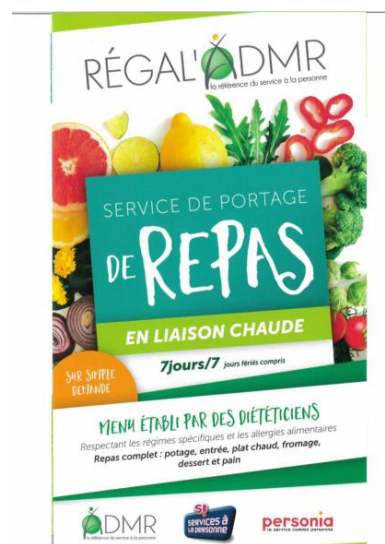
- **ADMR / REGAL' ADMR :**

AUTONOMIE SANTÉ FAMILLE DOMICILE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

CONTACT :

✉ : 60 route de Saint Jean d'Angély – 16710 Saint Yrieix sur Charente

☎ : 05.45.37.00.50



- **PRESENCE VERTE CHARENTE**

JARDINAGE PETIT BRICOLAGE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE TELEASSISTANCE

CONTACT :

✉ : 46 bd du Dr Charles Duroselle – 16916 ANGOULEME Cedex 9

☎ : 05.45.97.81.30



Département de la Charente => Actions collectives de prévention 2018 :

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, le département se doit d'établir un diagnostic des besoins, de recenser les initiatives locales et de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention. Vous trouverez ci-dessous une carte illustrant les actions menées sur le département en matière de prévention de la perte d'autonomie, cette dernière est accompagnée des coordonnées des services pour chaque domaine d'intervention.

*Voir Annexe n°1



Décharge communale

Depuis quelques temps, nous avons des difficultés à gérer cette décharge, en effet, les clés remises par la mairie ne sont pas rapportées et de fait des dépôts ont été faits un peu n'importe comment et n'importe où. Le premier adjoint qui suit ce dépôt et moi-même

souhaitons rétablir une situation plus saine et nous avons décidé qu'à chaque demande faite pour l'utilisation de la décharge, une pièce d'identité sera demandée à la remise des clés et sera redonnée à son propriétaire à leur retour.

Repas du 3^{ème} âge

Le 22 septembre dernier, nous avons convié nos aînés pour le traditionnel repas du 3^{ème} âge. Nous étions 68 personnes à y assister. Le choix du lieu s'était porté sur le restaurant du Moulin Neuf situé au domaine d'Echoisy sur la commune de Celettes. Lieu magnifique situé en bordure de Charente, ancien moulin rénové en restaurant. Nouvelle gérante à laquelle nous avons demandé beaucoup puisque c'était la première fois qu'elle avait autant de couverts, malgré tout elle a accepté de relever le défi. Pour ma part, je trouve qu'elle et son équipe s'en sont bien sortis. En effet, le repas atypique qui nous a été servi a été plus que correct. 2019, année du spectacle.... Nous commençons à prospecter. Merci à toutes et à tous d'avoir accepté notre invitation.



Point sur le personnel

Au secrétariat, Madame RIVET Sandra a pris ses marques et assure ses tâches avec beaucoup de professionnalisme, gentillesse et discrétion. Je vous rappelle les heures d'ouverture de la mairie : le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

A l'agence postale, Madame BRISSON Evelyne, toujours à votre service pour toute opération postale et pour le dépôt de pain, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

➤ *Les services techniques :*

Plus problématiques..... En effet, le contrat de Monsieur PEREANU Gheorghe s'est terminé le 30 septembre dernier et nous avons actuellement Monsieur BOISSET Jérôme jusqu'à la fin du mois de novembre. Employé rigoureux et autonome avec une très bonne organisation, nous lui avons proposé un poste de stagiaire avec pour objectif la titularisation.

Malheureusement pour nous et tant mieux pour lui, il a pris la décision de partir pour d'autres horizons plus lointains. Nous lui souhaitons bonne chance pour ce nouveau départ. Nous sommes actuellement en train de prospecter afin de procéder à un nouveau recrutement.

➤ *Entretien des locaux de la mairie et de l'agence postale:*

Toujours assuré par Madame BERTRANET Sarah, à raison de 2 heures par semaine.

Informations Communauté de Communes du Rouillacais

➤ **PLUI, Plan local intercommunal d'urbanisme :**



Sur le petit journal d'été je vous informais des difficultés rencontrées pour permettre d'avancer sur ce sujet. A ce jour, après deux nouvelles rencontres avec le cabinet URBAM qui dirigent les travaux et une en présence de deux responsables de la DDT (direction départementale des territoires) qui représentent l'Etat, nous sommes toujours bloqués en attente de la décision de l'instance dont dépend le PLUI, à savoir le SCOT (schéma de cohérence territoriale), lequel est lui même supervisé par le SRADEET (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire). Autant vous dire que des mois vont encore passer avant de connaître la superficie constructible allouée à chaque collectivité. Ce qui est certain, par contre, et cela nous a été fortement dit et redit, les réhabilitations de l'habitat ancien présent sur les communes sera pris en compte et déduit de la surface. J'ai l'impression parfois de perdre mon temps dans des réunions où on nous tient toujours le même discours. Réduire la consommation des terres agricoles!!!! Quand on voit les terres agricoles qui sont sacrifiées pour créer des zones d'activités (Champniers, Châteaubernard...) il y a de quoi se poser des questions...

➤ **Projet de territoire :**

Le comité de pilotage s'est réuni afin de dégager des axes et des projets prioritaires. Concernant les trois grands axes que sont la qualité de vie sur le territoire, le développement économique et la promotion territoriale, plusieurs priorités ont été retenues. A noter que des projets sont en cours ou « sur les rails » :

➤ La qualité de vie sur le territoire :

- plan habitat
- culture et sport
- mobilité
- l'aménagement d'infrastructures
- la construction de nouveaux locaux pour la Maison des Services au Public (MSAP),
- l'étude sur la faisabilité et l'implantation de la future maison médicale suite au projet déposé par les professionnels de santé
- la recherche d'un local pour l'association AVRIL (recyclerie actuellement basée à Saint Cybardeaux grange du presbytère)
- la réhabilitation des locaux pour accueillir le Pôle enfance, jouxtant l'ALPR.



➤ Le développement économique :

- la détermination d'une réserve foncière pour l'accueil de futures entreprises, évolution de la pépinière d'entreprises, et forum des associations.
- travaux à la ferme des Bouchauds (en cours)

➤ La promotion territoriale :

- l'élaboration d'une base de données territoriale, développement de l'accès au patrimoine, recherche d'une stratégie de communication.
- projet signalétique (en cours)

Je vous informerai des avancées de tous ces projets au fur et à mesure, vous pourrez également les suivre au travers de la Lorgnette.

J'arrive au terme de ce petit journal d'Automne. Il faut se réhabituer aux températures froides, aux jours plus courts et à moins de luminosité. Mais c'est la saison... Prenez soin de vous et bonne lecture à tous.

A très bientôt pour un nouveau petit journal

